

Reconstruire Gaza : priorité aux civils plutôt qu'à la politique

SOUS EMBARGO jusqu'au 2 juin 2009, 00h01.

Juin 2009



Plus de 4 mois après que 8.000 maisons aient été détruites dans la Bande de Gaza, les familles touchées par ces destructions n'ont toujours pas de perspective de pouvoir reconstruire leurs foyers car les autorités israéliennes continuent d'empêcher les matériaux de construction d'entrer à Gaza.

En juin 2009, le blocus de la Bande de Gaza entrera dans sa 3^{ème} année. Cet intense blocus ainsi que la récente offensive lancée par Israël, l'« Opération plomb durci » ont un effet dévastateur sur les vies et les conditions de survie du million et demi de Gazaouis, les enfermant toujours un peu plus dans la spirale de la pauvreté et de dépendance de l'aide.

Les parties au conflit et la communauté internationale ont, à des degrés divers, donné la priorité à leurs propres objectifs politiques aux dépens du droit et des besoins des personnes, abandonnant ainsi les Gazaouis impuissants, au milieu des ruines de leurs maisons. En tentant d'isoler le Hamas, Israël, les principaux bailleurs de fonds internationaux, gouvernements et institutions confondus, ont en réalité isolé les civils de Gaza, réduisant de fait les chances de parvenir à une résolution pacifique, juste et durable du conflit israélo-palestinien.

On ne peut accepter que ce statu quo perdure. Les Israéliens, les Palestiniens et les principaux dirigeants mondiaux doivent respecter leurs obligations légales et mettre en œuvre des actions concrètes pour mettre fin à la peine collective dont souffrent les civils de Gaza et garantir l'ouverture totale et immédiate de tous les points de passage de Gaza.

L'échec d'Israël face à son obligation de garantir le bien-être des Gazaouis

Israël a réduit de manière régulière les divers types d'approvisionnements de Gaza. Entre février et avril 2009, environ 65% des denrées entrant dans Gaza étaient alimentaires, et 86% de ces denrées étaient restreintes à sept aliments basiques ; même l'entrée de produits comme les macaronis ou les dattes a alors été refusée à plusieurs reprises. C'est seulement après l'intervention d'officiels et de sénateurs américains qu'Israël a autorisé l'entrée de macaronis dans Gaza, après un délai de plusieurs semaines. Lors d'une visite à Gaza en février 2009, un sénateur américain a posé cette question, « *A quand remonte la dernière explosion de bombes de lentilles ? Quelqu'un va-t-il vous tuer à l'aide d'un macaroni ?* »ⁱ.

En mars 2009, Israël a empêché l'entrée dans Gaza de colis alimentaires financés par les Etats-Unis, parce qu'ils contenaient du thon en boîte, des biscuits et de la confiture ; ils ont donc été ajoutés à une longue liste de biens « en cours d'évaluation », incluant notamment des jouets en bois, ou des kits de mathématiques et de sciences.ⁱⁱ

Le 22 mars 2009, le gouvernement israélien a émis des instructions pour permettre l'entrée – sans restriction – dans Gaza de denrées alimentaires originaires de toutes les sources fiables, après vérification de l'authenticité de la nature alimentaire des denrées en question.ⁱⁱⁱ Au moment de la publication de ce rapport, le coordonnateur des activités gouvernementales dans les territoires (COGAT) n'avait toujours pas correctement mis ces mesures en place^{iv}.

L'entrée d'argent liquide dans Gaza a également été régulièrement empêchée, affaiblissant d'autant plus l'économie et affectant de manière directe les moyens de subsistance d'environ un demi-million de Gazaouis, d'après les estimations du Fond Monétaire International.^v L'absence d'argent liquide ralentit également la plupart des efforts planifiés suite à l'« Opération Plomb durci » pour la reprise rapide des activités de subsistance et la réparation des maisons.^{vi}

La circulation des personnes est également soumise à de lourdes restrictions ; ceux qui sont autorisés à sortir (principalement les malades et quelques étudiants) sont minoritaires. Les contacts directs entre les Palestiniens de Cisjordanie, notamment de Jérusalem Est, et les Palestiniens de Gaza ont été extrêmement restreints.

La réponse aux besoins humanitaires des Gazaouis limitée à l'aide alimentaire

Les besoins humanitaires de Gaza exigent tout un panel d'interventions, au-delà de la fourniture de produits de secours d'urgence (comme la nourriture, les fournitures médicales, des matériaux pour les abris). Ils incluent également les matériaux et l'assistance pour les réparations vitales, le travail de construction et la stabilisation des moyens de subsistance.^{vii} L'appel flash des Nations unies (NU) de février 2009, qui couvre les efforts humanitaires et de reprise à court terme, inclut entre autres les réparations suivantes : les habitations endommagées de 33 767 familles, 207 écoles et 86 jardins d'enfants ; ainsi que 15 hôpitaux et 43 cliniques de premiers soins. Le travail de réparation et de reconstruction est également nécessaire pour les installations d'eau, de tout-à-l'égout et d'électricité, ainsi que pour les infrastructures agricoles. Cela a été fortement ralenti étant donné qu'Israël continue de refuser l'accès de fournitures, matériaux de constructions et pièces détachées, qui sont tous essentiels.

L'appel inclut une requête à hauteur de 30 millions de dollars destinés au secteur agricole, pour lequel les pertes directes totales dues à l'« Opération Plomb durci » sont estimées à environ 180 millions de dollars. L'agriculture est l'unique source de revenus pour beaucoup des familles de Gaza. Les destructions récentes ont éprouvé quelque 13 000 familles qui dépendent directement de l'exploitation agricole, de l'élevage et de la pêche pour leur subsistance.^{viii} Des fermes entières ont été détruites par les bulldozers de l'armée israélienne dans la zone de *Zaytoun*, au cœur de Gaza, où Oxfam avait l'habitude d'acheter à un producteur local 30 000 œufs par semaine pour son programme de distribution alimentaire. Dans cette même ferme, 65 000 poulets ont été brûlés vifs. Pour prendre un nouveau départ, les fermiers ont besoin que l'entrée de matériaux agricoles à destination de Gaza soit autorisée en quantités suffisantes.

Les partenaires d'Oxfam sur place - comme les Comités palestiniens d'Assistance agricole (PARC), l'Union des Comités des Travaux agricoles (UAWC) et Ma'an – ainsi que d'autres organisations du secteur agricole ont identifié des articles dont l'entrée est absolument prioritaire - notamment le bois et l'acier de construction ainsi que les bâches en plastique et en nylon pour les serres et les abris des animaux.^{ix} Les restrictions d'accès pour les fournitures agricoles vers Gaza sont combinées à la poursuite des restrictions d'accès à l'intérieur de Gaza – imposées par l'armée israélienne dans la zone « tampon », l'une des plus fertiles de la Bande et qui se situe le long de la frontière avec Israël.

Oxfam et ses partenaires ont été forcés d'adapter leurs programmes, en prenant en compte les restrictions d'accès résultant de la fermeture prolongée de Gaza. Entre le mois de janvier et mi-avril, Oxfam a continué de distribuer de l'eau en réservoirs à 50 000 personnes chaque jour puisque notre partenaire, le service public de gestion de l'eau des municipalités côtières (CMWU) n'a pas la capacité de garantir l'accès des équipements d'eau afin de réparer les réseaux endommagés. L'année dernière, il a fallu huit mois à Oxfam pour faire entrer des câbles spéciaux ainsi que des interrupteurs pour les tableaux de contrôle des puits d'eau potable.

Les restrictions israéliennes sur l'ouverture des points de passage ont réduit la quantité de biens autorisés à entrer et ont élevé leur coût de transport pour les organisations humanitaires. Bien qu'Israël ouvre régulièrement plusieurs points de passage, Karni – qui a la plus grande capacité parmi tous les points de passage, équivalente aux chargements de plus de 750 camions par jour^x – est fermé aux camions par Israël depuis le début du blocus, le 15 juin 2007. A la place, Israël a autorisé l'entrée de camions à travers des points de passage de petite capacité comme Sufa^{xi} et Kerem Shalom, à l'extrémité Sud de Gaza. Cela entraîne des frais de gestion additionnels à hauteur de 1 000 dollars par camion^{xii} et augmente les coûts d'expédition du fait des plus longues distances à parcourir.

L'entrée des travailleurs humanitaires internationaux est régulièrement retardée, malgré une amélioration de l'accès suite à la période de 80 jours de fermeture totale, entre le 4 novembre 2008 et la mi-janvier 2009, lorsqu' Israël a empêché tout accès aux ONG internationales, aux journalistes ainsi qu'aux diplomates internationaux. Les membres du personnel d'Oxfam et des organisations partenaires, titulaires de passeports israéliens, ou de cartes d'identité de Cisjordanie ou de Jérusalem ne sont toujours pas autorisés à entrer dans Gaza.^{xiii}

Les Gazaouis « réduits à la mendicité » : la reconstruction et le développement quasiment impossibles

Le 2 mars 2009, lors de la conférence sur la reprise à court terme et la reconstruction de Gaza de Sharm El Sheikh, les bailleurs de fonds se sont engagés à apporter près de 4,5 milliards de dollars d'aide. Sans signal positif de la part d'Israël de son intention de changer sa politique de bouclage, il est difficile de concevoir comment l'utilisation de ces fonds pourra se traduire en une amélioration tangible de la vie des civils de Gaza.

Des changements structurels de long terme sont nécessaires pour permettre à l'économie de Gaza de reprendre et au chômage en hausse de se résorber. L'interdiction quasi totale des exportations de Gaza est l'un des facteurs essentiels qui contribuent à la situation actuelle. Malgré un peu d'attention médiatique autour de l'exportation d'œillets, négociée par les Pays-Bas depuis le 12 février 2009, seuls 14 camions transportant 650 000 fleurs environ ont reçu l'autorisation d'être exportés sur les 6 millions de fleurs produites au cours de la saison.

John Ging, le directeur des opérations de l'UNRWA à Gaza, a déclaré en mars 2009 :

« [Les Gazaouis] ont droit à la subsistance, ces gens refusent d'être réduits à la mendicité en guise de profession mais, désormais, 90% de la population locale dépend des distributions alimentaires de l'ONU... et cela ne couvre pas trois vrais repas par jour. Les gens parlent de cet endroit comme d'une prison ; il ne s'agit pas d'une prison, parce que même dans une prison d'Europe occidentale, les conditions seraient meilleures qu'ici. »

Conséquence directe du blocus, le « dé-développement » a été d'autant plus exacerbé par l'opération militaire israélienne « Opération Plomb durci » qui a endommagé et détruit les infrastructures civiles de Gaza dans une très large mesure.

L'obligation légale d'agir

En utilisant le bouclage punitif de la Bande de Gaza – suite à la prise de contrôle de Gaza par le Hamas en juin 2007 - Israël faillit aux obligations qu'il lui incombe de remplir en tant que puissance occupante. Il donne la priorité à son objectif politique annoncé d'isolation du Hamas aux dépens de son obligation légale d'assurer les besoins essentiels de la population sous occupation à Gaza.

En tant que puissance occupante de la Bande de Gaza et de la Cisjordanie, dont Jérusalem Est, Israël a la responsabilité primaire d'assurer le bien-être de la population qui est sous son contrôle. L'Etat a l'obligation légale de protéger les civils palestiniens ainsi que leurs propriétés en territoire occupé, et en particulier d'assurer le respect des normes d'hygiène et de santé publique, l'approvisionnement en nourriture et en assistance médicale, ainsi que de faciliter les « plans de secours » (en particulier pour la nourriture, les vêtements et la prise en charge médicale) au profit de la population.^{xiv} Par ailleurs, le blocus affecte la population civile de Gaza de manière indiscriminée et constitue une peine collective à l'encontre d'hommes, de femmes et d'enfants, en contradiction avec le Droit international humanitaire.^{xv}

L'impact des divisions palestiniennes sur la situation humanitaire

La division factionnelle entre l'Autorité palestinienne (AP) à Ramallah, sous la direction de Mahmoud Abbas (chef du Fatah et président de l'OLP), et les autorités contrôlant de facto Gaza, sous la houlette du Hamas, affecte également la situation humanitaire. Les individus, les communautés et les ONG cherchant à subvenir à leurs besoins sont pris au milieu de cette lutte de pouvoir continue entre les deux principales factions politiques que sont le Fatah et le Hamas.

La prise en charge médicale compromise

C'est dans le secteur médical que l'impact de ces divisions s'est avéré le plus significatif. La prise en charge médicale des malades et blessés de Gaza – déjà décimés par le blocus et les récentes destructions des infrastructures de santé par l'armée israélienne – a été encore plus affaiblie par les mesures de l'AP - Ramallah et du Hamas.

Tout récemment, on a empêché des patients qui avaient besoin d'un traitement non disponible à Gaza d'être traités dans des hôpitaux israéliens, vers lesquels les patients atteints de cancers ou nécessitant des procédures chirurgicales complexes ont été orientés dans le cadre de traitements vitaux, autrement hors de portée dans Gaza. Le 18 janvier 2009, l'AP - Ramallah a annoncé qu'elle ne prendrait désormais plus en charge les coûts médicaux des Gazaouis traités dans des hôpitaux israéliens et a cessé de transférer des patients vers Israël. Le 22 mars 2009, le Hamas a repris le contrôle du département des transferts à l'étranger ('Referrals Abroad Department') au sein du Ministère de la Santé à Gaza, le bureau principalement en charge des candidatures de patients de Gaza pour des transferts à l'extérieur afin de recevoir des traitements spécifiques. Par la suite, Israël et l'Égypte ont refusé d'accepter des transferts sans signature de l'AP-Ramallah, laquelle a quant à elle refusé d'autoriser de nouvelles candidatures.

Le 23 mars 2009, le Centre palestinien pour les Droits de l'Homme (Palestinian Center for Human Rights), une organisation partenaire d'Oxfam, avait averti que des centaines de patients - notamment 57 enfants, dont la poursuite de traitement à l'hôpital Hadassah de Jérusalem est vitale – courent de sérieux risques du fait des décisions prises à la fois par l'AP-Ramallah et le Hamas.^{xvi} Depuis le 27 avril, le département des transferts à l'étranger a repris ses activités après le succès de la médiation menée par la société civile palestinienne et les agences onusiennes^{xvii}.

La politisation des efforts humanitaires, de reprise rapide et de reconstruction

Les divisions palestiniennes sont également manifestes dans la lutte pour le contrôle du processus de reprise à court terme et de reconstruction. Ainsi, l'AP-Ramallah a tenté d'affirmer son contrôle sur le processus en publiant son plan de reprise à court terme et de reconstruction (early recovery and reconstruction plan). Sa capacité de contrôle de la mise en œuvre de ce plan pour un territoire sur lequel elle n'a plus de contrôle effectif est difficile à envisager.

Deux incidents notoires ont été reportés, au cours desquels la police du Hamas ou des officiels de Gaza sont intervenus dans la distribution de l'aide en février 2009 et ont saisi quelque 3 500 couvertures et 400 colis alimentaires, puis plus tard 10 camions de nourritures des Nations unies. Ces articles ont été retournés à l'ONU après ses protestations et son interruption des importations d'aide vers Gaza pendant une courte période. Au cours de notre expérience sur le terrain à Gaza, Oxfam et ses partenaires ont été en mesure de distribuer les biens humanitaires (une fois leur entrée dans Gaza autorisée) aux personnes dans le besoin.

Etant donné l'impact des divisions factionnelles sur les services essentiels et la distribution d'aide aux résidents de Gaza, Oxfam souligne l'urgence d'une réconciliation palestinienne. Alors qu'il incombe en priorité aux Palestiniens eux-mêmes de travailler ensemble vers la réconciliation et l'unité palestinienne, tous les donateurs devraient soutenir de manière active la poursuite des efforts de réconciliation, sous la médiation de l'Egypte.

L'incapacité de la communauté internationale à donner la priorité aux civils

Beaucoup de bailleurs de fonds internationaux, gouvernements comme institutions, échouent à faire pression sur les parties au conflit pour qu'elles fassent passer les intérêts des civils en premier. Ils n'ont pas fait preuve de l'action politique nécessaire pour garantir la fin du blocus et pour soutenir de manière active les efforts de réconciliation palestinienne dans l'intérêt de la population civile de Gaza. Au lieu de cela, ils sont guidés par des considérations politiciennes et une incapacité à évaluer les défauts de leur politique d'isolation du Hamas depuis 2006. Ce qui a contribué au manque de progrès dans le traitement des besoins humanitaires énormes après l' « Opération Plomb durci », aux freins pour la reconstruction de Gaza à moyen terme, ainsi qu'au processus de dé-développement de Gaza, causé par la politique de bouclage d'Israël.

L'incapacité à mettre fin au blocus

Depuis environ deux ans, la communauté internationale a failli à sa tâche de garantir la fin du blocus. Les donateurs ont exprimé leurs inquiétudes, parfois dans des termes forts, et ils ont reconnu que la reconstruction était dépendante de l'accès. Malgré l'appel d'officiels très haut placés des Nations unies ainsi que de certains des principaux donateurs pour qu'Israël ouvre les points de passage – en particulier pour garantir l'accès humanitaire, à travers des déclarations et des lettres publiques comme privées^{xviii} - pendant des mois, aucune autre initiative diplomatique internationale n'a été prise, ni volonté politique nécessaire exprimée.

Au lieu de cela, les officiels ont préféré se réfugier dans l'attentisme, en espérant que la *tahdia* ('trêve') de juin à décembre 2008, les pourparlers de réconciliation palestiniens puis les élections israéliennes apporteraient le changement nécessaire pour faciliter un allègement du blocus. Entre chacune de ces étapes, très peu était selon eux susceptible d'être fait, et ils ont repoussé l'action à un moment ultérieur.

Pour les signataires des Conventions de Genève, il n'est pas question de choix quant au passage à l'acte, mais il s'agit bien d'une obligation légale. L'article 1 commun aux quatre Conventions de Genève place sur les parties étatiques d'un conflit armé ainsi que sur les Etats tiers qui ne sont pas impliqués dans le conflit, l'obligation de respecter et de garantir le respect du Droit international humanitaire. Les Etats tiers ne devraient rien faire qui soit susceptible d'encourager une partie d'un conflit à violer le Droit international humanitaire, ni agir de quelque façon à faciliter ces violations. Alors qu'Israël continue de violer le Droit international humanitaire, notamment par le biais de sa politique de peine collective et son échec à faciliter l'accès humanitaire, les autres hautes parties contractantes manquent à leurs engagements d'assurer le respect des Conventions de Genève.

L'action limitée des membres de la communauté internationale est responsable de l'échec à garantir même les plus basiques des règles d'assistance humanitaire totale et sans restriction. Au lieu de cela, les donateurs internationaux en sont réduits à négocier minutieusement le nombre de camions ou à plaider en faveur de l'entrée dans Gaza

d'articles essentiels spécifiques. En agissant de la sorte, ils se perdent dans les détails et échouent à promouvoir l'adhésion aux principes humanitaires de base.^{xix} Il est donc crucial de promouvoir un changement dans la dynamique et en ce qui concerne les pays donateurs, d'utiliser les outils à leur disposition (comme souligné dans les recommandations ci-dessous) pour faire pression en faveur d'un changement réel.

Le 'Cadre pour la provision de l'assistance humanitaire à Gaza', rédigé par l'équipe humanitaire de l'ONU sur place (UN Humanitarian Country Team's Framework for the Provision of Humanitarian Assistance in Gaza), lequel reprend en détail les responsabilités des parties et des donateurs de délivrer de l'aide de manière indépendante, dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, et d'impartialité, et qui décrit les conditions dans lesquels ces principes doivent être appliqués à Gaza, constitue une tentative très encourageante pour faire évoluer cette dynamique.^{xx}

L'utilisation de l'aide comme outil politique

Dans le cas du Territoire palestinien occupé, beaucoup de gouvernements ont imposé des conditions politiques pour la délivrance d'aide au cours des années passées. Cette politique continue en 2009 en ce qui concerne les efforts de reprise et de reconstruction pour Gaza, les gouvernements utilisant l'aide comme un moyen de remplir des objectifs politiques et exacerbant par conséquent d'autant plus les divisions intra palestiniennes. Les gouvernements donateurs doivent tout mettre en œuvre pour « ne pas faire de mal » et ainsi garantir que leur assistance ne contribue pas à aggraver ou exacerber le conflit par inadvertance.^{xxi}

Cependant, des rencontres avec des officiels des Etats-Unis ou de l'Union européenne suggèrent que le critère pour l'assistance de reconstruction, au lieu d'être basé sur les besoins, est davantage politique. Ceci s'est illustré à la conférence de Sharm El Sheikh, au cours de laquelle les généreuses promesses de dons ont été faites dans le cadre du Plan de reprise à court terme et de reconstruction de l'AP – Ramallah (early recovery and reconstruction plan). Puisqu'il est difficile d'envisager comment cette « réponse » sera mise en œuvre, l'AP – Ramallah n'ayant pas le contrôle sur place, l'adoption de ce plan par la communauté internationale est un exemple supplémentaire de la hiérarchisation de ses objectifs : le soutien de l'administration de l'AP - Ramallah prévalant sur les inquiétudes quant à la réponse effective aux besoins humanitaires de la population à Gaza.

Les mécanismes de financement fournissent une illustration supplémentaire de l'utilisation de l'aide à des fins politiques. Les mécanismes de financements existants constitueront le principal moyen d'acheminer les 4,5 milliards de dollars promis à Sharm El Sheikh : soit en aide budgétaire directe à l'AP – Ramallah et au compte du trésor central, soit à travers le mécanisme PEGASE de l'Union européenne et le fonds fiduciaire - PRDP de la Banque mondiale, entre autres. Ces mécanismes ont été mis au point pour contourner les autorités contrôlant de facto Gaza et pour renforcer l'AP - Ramallah. L'alternative proposée par la société civile palestinienne d'établir, en l'absence d'unité palestinienne, un comité indépendant, à l'intérieur de Gaza et aux multiples parties prenantes – composé de la société civile, du secteur privé, de l'AP – Ramallah et du Hamas – n'a jamais été prise au sérieux.

A la conférence des donateurs de Sharm al-Sheikh, de nombreux gouvernements ont reconnu l'importance de la réconciliation palestinienne. Certains officiels ont même indiqué un possible changement dans leur manière de s'adresser au gouvernement palestinien s'il venait à être réuni. Toutefois, aucune réorientation politique fondamentale s'en est suivie. Une étape importante serait franchie si les donateurs acceptaient clairement le gouvernement d'unité nationale, soutenu par les factions palestiniennes, afin de faciliter la distribution de l'aide aux Gazaouis.

L'aide est ainsi utilisée par les Gouvernements donateurs comme un outil pour soutenir un groupe politique aux dépens d'un autre. Au contraire, les donateurs devraient garantir que l'aide est délivrée en toute impartialité et sans exacerber le conflit intra palestinien afin que ceux qui sont dans le besoin ne soient pas pris en otages par les objectifs de politique étrangère de gouvernements lointains ou des divergences politiques de leurs propres dirigeants. Comme l'un de nos partenaires l'a déclaré à Oxfam, « *il est nécessaire pour nous de convaincre les politiciens que les intérêts de la population devraient définir la politique et non l'inverse* ».

Conclusions et recommandations

Plusieurs des partenaires d'Oxfam et de ses bénéficiaires à Gaza ont averti que l'argent promis à Sharm El Sheikh soulève des attentes qui semblent vouées à être de nouveau déçues si aucun changement n'a lieu, alimentant ainsi d'autant plus la frustration et le ressentiment. En septembre 2008, des organisations humanitaires – dont Oxfam – ont mis en garde contre la faillite à tous les niveaux de la stratégie internationale pour Gaza.^{xvii} Huit mois plus tard, les Gazaouis sont épuisés par 23 mois de blocus, trois semaines de conflit intense et ils sont encore plus dépendants de l'aide. La perspective de respect de leur droit fondamental à une vie normale et dans la dignité s'est quant à elle encore un peu plus éloignée.

Sans action concrète pour résoudre les facteurs politiques structurels, aucun montant monétaire ou mécanisme de distribution des fonds ne pourra apporter les améliorations si urgemment nécessaires dans les vies des enfants, des femmes et des hommes de Gaza. Les clés pour garantir ces progrès sont la fin du blocus et le début de la reconstruction de Gaza.

Et sans Gaza, il est difficile d'imaginer comment parvenir à l'établissement d'un Etat palestinien viable. Au cours des dernières années, les restrictions de mouvement, au lieu de s'assouplir, se sont durcies. A moins que les bailleurs de fonds ne se décident enfin à agir en ce qui concerne Gaza, on ne peut raisonnablement espérer de changement pour la Cisjordanie.

Au gouvernement israélien :

Lever le blocus de Gaza immédiatement et complètement, conformément à ses obligations au regard du Droit international humanitaire :

- Faire fonctionner tous les points de passage à capacité maximum (7 jours par semaine), avec une urgence particulière pour Karni (en tant que point de passage à capacité maximale) et pour Nahal Oz (à travers lequel passe tout le carburant, notamment le carburant industriel destiné à la centrale électrique de Gaza).
- Autoriser un accès sans restrictions pour les personnes vers et de Gaza pour, entre autres, bénéficier des traitements médicaux non disponibles sur place ; étudier en Cisjordanie ou à l'étranger ; contribuer à l'acheminement de l'aide humanitaire ; et mener des enquêtes indépendantes sur les violations des Droits de l'Homme.
- Cesser les incursions militaires dans Gaza.

Aux acteurs palestiniens :

- Mettre fin immédiatement aux tirs de roquettes et de mortiers indiscriminés vers Israël.

- Cesser d'interférer dans la délivrance de l'assistance internationale et de tenter de contrôler celle-ci.
- Garantir un rapide accord de réconciliation à court terme afin de faciliter la distribution de l'aide, puis le compléter par des discussions intensives vers une résolution à long terme.
- Mettre les intérêts à court et à long termes ainsi que le bien-être de la population palestinienne au centre de leurs actions.

A la communauté internationale :

1. Respecter ses obligations au regard du Droit international de garantir la fin du blocus, en particulier en utilisant les outils à sa disposition pour faire pression sur Israël :
 - Le Conseil de Sécurité de l'ONU devrait promouvoir une résolution d'application en cas de non-respect des parties de la Résolution 1860, surtout pour parvenir à une ouverture des points de passage.
 - Les Gouvernements devraient approuver le 'Cadre pour la provision de l'assistance humanitaire à Gaza', rédigé par l'équipe humanitaire de l'ONU sur place en mars 2009, ainsi que se mettre d'accord sur un moyen de surveiller sa mise en œuvre.
 - L'Union européenne devrait suspendre formellement le processus de rehaussement de ses relations avec Israël jusqu'à ce qu'il lève le blocus, en autorisant l'accès vers et de Gaza pour les biens humanitaires et commerciaux, ainsi que pour les personnes ; cela pourrait passer par le report de la rencontre du Conseil d'Association UE- Israël à venir et le report de l'adoption du nouveau plan d'action liant l'UE à Israël.
 - Les donateurs doivent commencer à mettre Israël, et dans la mesure du possible les groupes armés palestiniens, face à leurs responsabilités pour les destructions et les dommages causés aux projets d'aide qu'ils ont financés, ne serait-ce que pour les dissuader d'une éventuelle répétition de destruction des efforts de reconstruction et de développement dans le futur.
 - Les donateurs devraient de toute urgence appeler l'ONU à mettre en place un registre complet des dommages et destructions des vies et des infrastructures civiles des deux côtés de la frontière, et fournir un soutien politique et financier à une telle initiative.
 - Les donateurs individuels devraient créer des inventaires publics de tous les projets d'aide qu'ils ont financé et qui ont été endommagés, détruits, retardés et/ou suspendus ; ils devraient tenir Israël et les groupes palestiniens armés complètement responsables des moindres dommages et des destructions de leurs projets d'assistance et exiger leur pleine responsabilité ; ainsi que solliciter une explication et le remboursement des coûts induits par l'endommagement des projets.
2. Cesser de mettre des « conditions politiques » à la délivrance de l'assistance pour la reconstruction de Gaza.
 - Les donateurs devraient évaluer et demander un avis juridique de la mesure dans laquelle leurs schémas d'aide sont en contradiction avec les conventions de Genève, ou dans le cas du droit communautaire de l'Union européenne, du conditionnement politique de la distribution de l'aide.

- Les gouvernements donateurs devraient reprendre le développement total de l'aide pour Gaza en soutenant des financements durables sur le long terme, aux dépens de financements d'urgence de court terme.

Notes

ⁱ 'Pasta, paper and hearing aids that could threaten Israel's security' *The Independent*, 2 mars 2009, sur : <http://www.independent.co.uk/news/world/middle-east/the-pasta-paper-and-hearing-aids-that-could-threaten-israeli-security-1635143.html>. Voir également: 'Clinton warns Israel over delays in Gaza aid' *Haaretz*, 25 février 2009, sur: <http://www.haaretz.com/hasen/spages/1066821.html>

ⁱⁱ Pour avoir toutes les précisions, se référer à 'Status of Clearance for Humanitarian Cargo, 25 March 2009', Logistics Cluster, sur : <http://www.logcluster.org/gaza09a/supply-chain/clearance-status-of-humanitarian-cargo/Narrative/view>.

ⁱⁱⁱ Comme rapporté par le Ministère des Affaires étrangères israélien, sur : http://www.mfa.gov.il/MFA/Government/communiqués/2009/Increased_humanitarian_aid_Gaza_after_IDF_operation_Jan_2009.htm.

^{iv} 4 Logistics Cluster, 22 Avril 2009.

Coordinator', 24-30 mars 2009 ;^v Se référer à : 'Macroeconomic and Fiscal Framework 13 for the West Bank and Gaza : Third Review of Progress', 25 février 2009, Fonds monétaire international, disponible sur : <http://www.imf.org/documents/external/np/wbg/2009/pdf/022509.pdf>.

^{vi} Pour plus de détails, voir 'Field Update on Gaza from the Humanitarian Coordinator', 22-28 avril 2009; disponible sur :

http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_protection_of_civilians_weekly_2009_04_30_english.pdf.

^{vii} Se référer à: UN humanitarian Country Team's 'Framework for the Provision of Humanitarian Assistance in Gaza', mars 2009.

^{viii} D'après les estimations du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'organisation mondiale de l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans 'Field update on Gaza from the Humanitarian Coordinator', OCHA, 30 janvier – 2 février 2009, sur :

http://www.ochaopt.org/gazacrisis/admin/output/files/ocha_opt_gaza_humanitarian_situation_report_2009_02_02_english.pdf

^{ix} D'autres biens sont également nécessaires, notamment: semences et plants ; fertilisants et pesticides ; canaux d'irrigation, pompes et réservoirs en plastique ; jeunes animaux ; vaccins, médicaments et détergents.

^x 'Gaza Humanitarian Situation Report', 1-31 octobre 2007, p.3, OCHA, sur :

http://www.ochaopt.org/documents/Gaza_Sitrep_2007_11_05.pdf

^{xi} Sufa est maintenu fermé par les autorités israéliennes depuis le 12 septembre 2008.

^{xii} Les frais de gestion de 1 000 dollars par camions concernent les coûts de retrait des articles du conteneur du camion, de leur chargement sur les palettes, de leur emballage et de leur étiquetage.

^{xiii} Aucune cause ou raison au déni d'accès et à la nécessité d'un permis n'a été apportée.

^{xiv} Se référer aux articles 55, 56, 59 et 60 de la quatrième Convention de Genève.

^{xv} L'article 33 de la quatrième Convention de Genève énonce : 'Aucune personne protégée ne peut être punie pour une infraction qu'elle n'a pas commise personnellement. Les peines collectives, de même que toute mesure d'intimidation ou de terrorisme, sont interdites. Le pillage est interdit. Les mesures de représailles à l'égard des personnes protégées et de leurs biens sont interdites.'

^{xvi} 'PCHR Warns of Gaza Patients' Being Denied Treatment Abroad', 23 mars 2009 ; 'PCHR Appeals for Action to Save Lives of Gaza Strip Patients', 25 mars 2009 ; 'In Spite of Persistent Efforts to Solve the Problem of Access to Medical Treatment Outside the Gaza Strip, PCHR Calls upon the Two Governments in Ramallah and in Gaza to Save the Lives of Gazan Patients before It Is Too Late', 7 avril 2009. Se référer à :

<http://www.pchrgaza.org/files/PressR/English/2008/press2008.html>.

^{xvii} 'PCHR Welcomes Resumption of Work at External Medical Treatment Department', Centre Palestinien pour les droits de l'homme, 27 avril 2009, voir <http://www.pchrgaza.org/files/PressR/English/2008/57-2009.html>.

^{xviii} Dans un geste bienvenu en février 2009, des officiels supérieurs de l'UE (Le ministre tchèque des Affaires étrangères Karel Schwarzenberg – en tant que président de l'UE, le chef de la politique étrangère de l'UE Javier Solana, la commissaire aux affaires extérieures de l'UE Benita Ferrero-Wladner ainsi que le commissaire à l'aide humanitaire Luis Michel) ont envoyé une lettre exprimant leurs inquiétudes quant aux restrictions d'accès humanitaire. Aucune suite n'a été reportée à ce jour à la réponse du gouvernement d'Israël. Voir :

http://www.islamonline.net/servlet/Satellite?c=Article_C&cid=1233567672361&pagename=Zone-English-News/NWELayout. D'autres exemples incluent : 'Kouchner urges Israel to lift blockade' 17 janvier 2009, sur :

<http://arabnews.com/?page=4§ion=0&article=106855&d=17&m=2&y=2008>; 'Brown calls for end to gaza isolation', 18 janvier 2009, sur : <http://uk.reuters.com/article/worldNews/idUKTRE50H29320090118>

^{xix} Comme décidé par exemple Le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales lors des opérations de secours en cas de catastrophe (<http://www.icrc.org/web/eng/siteeng0.nsf/htmlall/code-of-conduct-290296>)

^{xx} L'équipe humanitaire des NU sur place, sous la direction du coordinateur humanitaire de l'ONU, comprend des agences de l'ONU et plusieurs ONG internationales.

^{xxi} Pour plus d'informations sur le principe « ne pas faire de mal », consulter :

http://www.cdainc.com/cdawww/project_profile.php?pid=DNH&pname=Do%20No%20Harm.

^{xxii} « Le Quartette pour le Proche-Orient : un Rapport d'étape », un rapport multi agences, entre autre signé par Oxfam International, septembre 2008.

© Oxfam International, juin 2009

Ce document a été écrit par Sara Hamood. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires. Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés.

Courriel: publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org. Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Oxfam International est une confédération de 13 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice : Oxfam America, Oxfam Australia, Oxfam-in-Belgium, Oxfam Canada, Oxfam France - Agir ici, Oxfam Germany, Oxfam GB, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Ireland, Oxfam New Zealand, Oxfam Novib (Pays-Bas), et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux agences listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org/fr

<p>Oxfam America 26 West St., Boston, MA 02111-1206, USA Tél. : +1.617.482.1211 E-mail : info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/fl., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél. : +852.2520.2525 E-mail : info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam Australia 156 George St., Fitzroy, Victoria 3065, Australia Tél. : +61.3.9289.9444 E-mail : enquire@oxfam.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Intermón Oxfam (Espagne) Roger de Llúria 15, 08010, Barcelona, Spain Tél. : +34.902.330.331 E-mail : info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam en Belgique Rue des Quatre Vents 60, 1080 Brussels, Belgium Tél. : +32.2.501.6700 E-mail : oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfamsol.be</p>	<p>Oxfam Ireland Dublin Office, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland Tél. : +353.1.672.7662 Belfast Office, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK Tél. : +44.28.9023.0220 E-mail : communications@oxfam.ie www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél. : +1.613.237.5236 E-mail : info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam New Zealand PO Box 68357, Auckland 1032, New Zealand Tél. : +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail : oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam France - Agir ici 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tel: + 33 1 56 98 24 40. E-mail: info@oxfamfrance.org www.oxfamfrance.org</p>	<p>Oxfam Novib (Pays-Bas) Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, The Hague, The Netherlands Tél. : +31.70.342.1621 E-mail : info@oxfamnovib.nl www.oxfamnovib.nl</p>
<p>Oxfam Allemagne Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Germany Tél. : +49.30.428.50621 E-mail : info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3J 2Y2, Canada Tél. : +1.514.937.1614 E-mail : info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>
<p>Oxfam Great Britain Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tél. : +44.(0)1865.473727 E-mail : enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	

Secrétariat d'Oxfam International : Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, UK Tél. : +44(0)1865.339100. E-mail : information@oxfaminternational.org. Site internet: www.oxfam.org

Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International :

Washington: 1100 15th Street NW, Ste. 600, Washington, DC 20005, USA

Tél. : +1.202.496.1170. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org

Bruxelles: 22 rue de Commerce, 1000 Brussels, Belgium

Tél. : +322.502.0391. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org

Genève: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland

Tél. : +41.22.321.2371. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA

Tél. : +1.212.687.2091. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org

Organisations liées à Oxfam. Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International :

Oxfam Japan Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan

Tel: + 81 3 3834 1556. E-mail: info@oxfam.jp site internet : www.oxfam.jp

Oxfam India - 2nd floor, 1 Community Centre, New Friends Colony, New Delhi, India 110 065,

tel: +91 (0) 11 4653 8000, fax: +91 (0) 11 4653 8099, email: delhi@oxfamindia.org, site internet :

www.oxfamindia.org

Oxfam International and Ucodep Campaign Office (Italy), Via Fogliano 10, 00199 Rome, Italy

Tel +39 0645 432939, Fax +39 0645 site internet : <http://www.ucodep.org>

Membres observateurs d'Oxfam :

Les organisations suivantes ont actuellement un statut de membres observateurs auprès d'Oxfam International et travaillent à l'obtention d'une possible affiliation complète :

Fundación Rostros y Voces (México) Alabama No. 105 (esquina con Missouri), Col. Nápoles, C.P. 03810 México, D.F.
Tél./Fax : + 52.55.687.3002. E-mail : correos@rostrosyvoces.org site internet : www.rostrosyvoces.org